

Avertissement

L'Académie d'histoire de l'orfèvrerie en Belgique a mis en chantier voici bien longtemps, sous l'impulsion de mon tant regretté compère Piet Baudouin, un *Répertoire général des orfèvres et des marques de l'orfèvrerie en Belgique* (voir sa Newsletter, 7 et 9, sans pagination, et 10, p. 11-17). Le tome III (1942-1997) a été publié en 1999, le tome II (1798-1942) en 2010, par les soins diligents de Walter van Dievoet. Le tome I (1501-1798) ne verra pas le jour de mon vivant, je n'en puis plus douter. Voilà pourquoi je poste ma contribution, limitée à ma ville, Liège.

Dresser une liste aussi exhaustive que possible des orfèvres liégeois du temps jadis et des marques personnelles qu'ils étaient tenus de frapper sur les ouvrages sortis de leurs ateliers, telle a été mon ambition. Le répertoire compte 947 entrées et reprend 294 poinçons.

Les joailliers et bijoutiers sont pris en compte ; beaucoup d'entre eux figurent dans l'étude de Lydia Brennet-Deckers, limitée aux deux derniers siècles de l'Ancien Régime. Mais non pas les batteurs d'or et les doreurs, les tireurs d'or et d'argent, dont les ouvrages ne se poinçonnaient pas. Ni les ouvriers-orfèvres qui n'ont pas accédé à la maîtrise, ni les jouvenceaux dont la seule trace dans les archives est le contrat d'apprentissage, objet des recherches de Jean Yernaux pour le XVII^e siècle. Les témoignages que quelques orfèvres ont laissés dans deux domaines connexes, celui de la monnaie et celui de la médaille ne sont pas relevés non plus. Ceux qu'ont laissés plusieurs d'entre eux, et non des moindres, en qualité de monnayeurs, ont été incorporés par Luc Engen, expert dans celui de la numismatique.

Force personnes qui n'ont au grand jamais « besogné d'orfèvrerie » ont été admises dans le « Bon Métier ». Jacques Breuer n'a pas manqué d'y insister (BREUER, 1935, p. 10). La première partie de sa liste en fourmille, de son n° 1 à son n° 1548. Sauf en cas de doute, ils n'avaient pas leur place ici, cela va de soi.

Terminus ad quem

Pour le répertoire projeté par l'Académie, c'est la date du 24 novembre 1798 qui avait été choisie comme *terminus ad quem*. Je l'ai dépassée : j'ai suivi jusqu'à la fin de leur carrière les orfèvres qui ont frappé leur(s) poinçon(s) sur l'une des deux plaques conservées au Grand Curtius. Celle du dernier des maîtres de premier rang, Guillaume Drion, ne s'achève qu'en 1847.

Problèmes liés aux noms de personnes

Ce répertoire s'étend aux mentions tirées des archives. L'Académie avait décidé de ne pas avoir l'audace d'aller jusque-là, en considération de l'accablante instabilité dont ont souffert les noms de famille jusqu'à ce que l'État civil moderne n'y mette bon ordre.

Les victimes privilégiées des massacres perpétrés par les plumes d'oie liégeoises, ce sont, comme de juste, les noms germaniques. Les plus maltraités sont Burckhardt et (de) Schelberg. Si

j'écris leur nom en mettant entre parenthèses les lettres qui peuvent briller par leur absence, cela donne B(U)R(O)(U)(N)(C)HAR(D)T (en écartant Drouhart, douteux) et SC(H)(E)(I)(O)L(L)ENBER(C)(GH)(T) !

Récolte :

Bailhonville/Baijonville
Beanin/Bianin/Biennin
Baudouin/Bauldouin
Berchmans/Beerchman/Beckman
Berrier/(Le) Ber(r)(i)(u)(w)(i)(y)er
Bodson/Bodeson/Bodeçon
Bovy/Bovier
Bruls/Brulle
Buckins/Bucquins
Burgarelle/Bergarelle
Castellain/Chastellain
Caulier/Kaweli/Kaly/Le Caulier
Chantraine/(de) Chantren(ne)
Cleersnyders/Clisnaire
Closon/Colson
Cockus/Couckus/Couqus/Crooker
Coumanne/Cumanne/Cuman/Camanne
Coune/Counet/Hulst dit Coene
D'Oupie/D'Oupeye
D'Aix/D'Axhe
De Backers/Debaccere
De Bastogne/Godefridi
De Bèche/De Bège/De Berche/De Biche/Dlbèche
De Brus/Brust/Bruys
De Chaweheid/ Cha(u)(v)(h)é(i)(d)()t
De Flemalle/Flemael
De Hodeige/Ho(u)daige
De Jose/Joze
De Limbourg/Lymbourgh
De Rodt : voir Derode
De Spa/De Spaz/De Spau
De Til(l)eur/Tyl(l)eur
Des Wattinnes/De Wat(e)(i)n(n)es
Debouny/ Debounier
Delamine/(De) lam(i)n(n)e
Delrez, Delré, Dellerée
Delle Haye/ De La Haye/Delle Hoie/Delloye
Delsupexhe/Delspehe
Demoulin/D(e)(u) mo(u)(l)lin
Dengis/D'Engis/Dingis



Derode/Dero(o)(r)(d)(t)(e)/De Ro(r)dt = Rodt
Doflein/D'Offlain/Dauflein
Dricmans/Dri(c)(e)man(s)
Dumetz/Dumez/Dumé
Falloisse/Falloise
Franckson/Fran(cs)(x)on
Genicot/Jenicot/Jennicot
Goesin/Go(u)s(u)(w)(i)(y)n/Goffin/Joesin
Grisé/Grisay
Gromelier/Gr(o)(u)m(m)(e)(u)lier
Grossé/Grosse/Groce/Groos
Heydendrick/ He(y)den(d)ric(h)(k)(x)/
Hayne/Haym/Heins/Heyms De T(i)(y)l(l)e(ur)
Hennet/Henné/Henet/Jenet
Henneau/Henault
Hennin/Jennin/(De) Henin
Henrottay/Henrotté
Hinschen/Hinche/Sinschen
Houbar(t)/Hubart
Hugonet/Hu(y)g(h)enet de Huyenfelt
Jongen/Jo(i)ng(h)en
Jonneau/Jo(s)n(n)ea(u)(x)(y)
Knaeps/K(i)nap(e)(s)/Kinable
Koch/Coch
Labeen/La(m)b(e)(i)n(n)e de/dit Lamber(t)mont
Le Ruytte/Leru(i)t(t)(e)
Le Thorier/Le Thorry
Lem/Lemme
Lohogne/Lo(u)(x)h(e)(o)(i)(g)nne/Lehongre
Marckon/Mar(c)(x)(h)on dit De Croissant/Cre(c)(x)han(t)
Minick/Munick/Monachi/Monix
Moes/ Moske/Mosque
Mousset/Moucé
Mulkay/Milkay
Oniffri/Onuffry/Olifuy dit De Limbourg/Lymbo(u)rg(h)
Peters/Petri/Pieter dit Hardenne
Pietkin/Piedkin/P(i)(y)et(k)(qu)(a)(h)in
Rodt/Ro(e)(t)d = Deirode
Ronger/Rongé/Rongi/Rongy
Rouxhette/Rou(c)het(te)
Schmetz/Schmitzen/Smets/Smitt
Scoville/Scovie/Scovée/Scowille/Scouvie/Schovye/Schovil(le)/Schonville
Siquet/(De) Zi(c)quet
Smitsen/S(ch)mit(s)(z)en
Tacon/Tac(k)(qu)o(e)n(s)

Timmermans/Tymermans
Tomson/T(h)(o)(u)mson
Velez/Velé/Vellez
Virel/Fierel
Walrand/Wal(le)ran(t)
Wery/Werick
Winand/Winant/Wynand/Wynant
Woot/ Wo(e)(u)t(te) De Tri(e)xhe
Wolter/Wolters/Wooters/Wouters
Xhoge/(de)Ho(c)(h)(gg)e/Hode ?/Hodeige ?
Vandenberg/Vandenberg(k)/Van den Berg
Wolters/Woters/Volters

De La Pierre/De Lapide et Vanderpoorten/Aporta amuseront les latinistes.

En la matière, les chercheurs chevronnés ont appris à lâcher la bride à leur imagination. Ils ont l'œil sur les « D' », « De », « Del » et « Du » qui peuvent se faufiler en tête des noms, liés ou non, tout comme « Le », un peu moins souvent. Ils sont attentifs aux variantes C/K, CH/X/XH, D/DT, G/J, I/Y et S/Z et T/Th, voire U/OU. Ils se rient de celles qui affectent les finales : aux/eau,e/é/ez/etz/ée, ai/ay/ea, in/yn/ai/ein, oin/ouin/uin, en/enne/aine.

On se gardera de sous-estimer les affres du déchiffrement. Le « Futuran » de l'une des fiches que j'ai reçues, c'est Zutman ; « Boube » et « Brige » c'est Bruls, « Corbrun » Corvers, « De Rorive » Derode, « De Swalmes » Deswattinnes, « « Lehongre » Lohaigne, « Lurs » Lem, « Delleur » Delmer, « Gochon ? » Goesin, « Eciost » « Ewoldts » et « Zvolt » Emonts, ou je me trompe fort.

Les prénoms ne sont pas beaucoup plus stables. Mais ils ne génèrent pas autant de casse-têtes :

Aimond/Aymond/Emund
André/A(n)dri(e)(u)n
Ansea/Anselme
Balthasar/Balthus/Malthus,
Barthélemy/Bartholomez,
Eustache/Stas(kin),
George(s)/Gooris,
Gaspard/Jaspar,
Godefroid/Gheurt
Guillaume/Gilheame,
Henri/Henr(y)(ij)/Hen(d)rick
Jacque(s)/Jacquemin/Jacob
Jean/J(e)(o)han
Jérôme/Hierosme
Léonard/Ly(e)na(e)r,
Mathieu/Wa(l)t(h)(ère)(ieu)(y)/ Mathias
Nicolas/Col(l)a(rd)(s),

Pascal/Pa(k)(qu)(s)(i)a(y),
Pierre/Piron/P(e)(i)ter,
René/Renier,
Sébastien/Bastin,
Théodore/Thiry,
Wéry/Udalric
Zacharie/Zacharias/Sa(cc)(g)arias/Sacré.

Les prénoms composés sont fréquemment réduits à l'un des deux composants.

Aimond/Aymond/ Emont/Emund/Eymond est tantôt prénom, tantôt patronyme.

Les « dynasties » d'orfèvres, nombreuses, imposent le recours à la numérotation comme celles des souverains. Le fils aîné recevait traditionnellement le prénom de son père ou celui de son grand-père paternel et parrain. Les contemporains distinguaient « le vieux » et « le jeune ». Ces épithètes se transmettaient naturellement au fil des naissances et des décès. Elles sont donc inutilisables. On s'y perd moins lorsque l'on connaît le nom porté par l'épouse. Mais les veufs se remariaient pour la plupart.

Les documents d'archives

Ayant compris à temps que je ne devais absolument pas « laisser les archives aux archivistes », comme n'avait pas hésité à me le recommander Suzanne Collon-Gevaert au temps où j'achevais ma thèse sous sa très bénigne férule, je les ai longtemps fréquentées assidûment. Sans l'avoir cherché, je me suis trouvé de précieux alliés parmi celles et ceux qui passaient bien plus de temps que moi au Dépôt de Cointe. Lorsqu'ils rencontraient des orfèvres au hasard de leurs propres recherches, ils me faisaient bénéficier de la trouvaille.

Ainsi se sont accumulées des notes manuscrites parfois fort peu lisibles. Je crois bon de mettre les références à la disposition des chercheurs de demain.

Les références ont été allégées dans toute la mesure du raisonnable. Les manuscrits cités sont presque tous conservés au dépôt liégeois des Archives de l'État ; dès lors, la mention sera sous-entendue. Pour les références au fonds des notaires, qui a livré la grande majorité des mentions, comme il fallait s'y attendre, la citation se limite au patronyme et aux initiales des prénoms.

Les Archives de l'Évêché de Liège sont citées AEvL. Les Archives Générales du Royaume, les Archives communales de Huy, les archives paroissiales de Bolland, rarement mises à contribution, le sont in-extenso, tout comme la Bibliothèque de l'Université de Liège et la Bibliothèque Ulysse Capitaine.

Pas de renvois ici aux « registres paroissiaux » (baptêmes, mariages et décès), sauf exceptions. La source a été exploitée par maints auteurs, principalement Théodore Gobert, Jacques Breuer, Joseph Brassinne, mon épouse et moi-même. Elle n'a sans doute pas livré tous ses secrets ; mais le fouillis des graphies les cache bien.

Trop rares à mon gré sont les documents dont j'ai pu prendre connaissance. Plus rares encore ceux dont l'intérêt s'est avéré exceptionnel, tels un contrat signé par Gérard de Bèche (10 février 1662), les actes de la vente des biens de Jean Pietkin (15 avril 1679), les pièces relatives à Guillaume Dirick, dont un testament du 9 janvier 1739 qui a généré un procès, et l'inventaire de l'atelier et de la boutique de Jean-François Chaumont, daté du 28 février 1754.

Les publications

Elles posaient d'autres problèmes. Le fichier a été désencombré des références de celles qui sont anciennes et se trouvent aisément dans les récentes, en tout cas pour celles qui sont extérieures au champ de recherche. La « somme » de Théodore Gobert m'a longuement laissé dans l'embarras. Sa version première (1884-1901) a été dépouillée par Jacques Breuer, mais non pas, sans qu'il s'en explique, la seconde (1924-1929), pourtant considérablement augmentée. Celle-ci a été mise intensivement à profit par Joseph Brassinne et dans mon livre de 1966. Quant à la réédition de 1975-1978, elle est enrichie d'une abondante illustration, mais elle reproduit le texte de 1924-1929 *ne varietur*. Les références manquent trop souvent, ainsi pour les capitations, que Jacques Breuer a exploitées de son côté, en citant dûment la source, lui.

Les catalogues d'exposition, naturellement focalisés sur les pièces plutôt que sur leurs auteurs, sont en nombre accablant. Ne sont cités, en principe, ni ceux qu'exploite méthodiquement celui de l'exposition IPPA 1991, qui fait référence en la matière, ni ceux que mentionne la monumentale publication de Joseph Brassinne, ni ceux dont je crois avoir tiré tout le suc dans mes propres écrits, ni ceux dont les notices n'ajoutent que des descriptions et de médiocres images. En revanche, un traitement de faveur a été réservé aux publications menacées de passer inaperçues, tout comme à celles qui donnent de bonnes reproductions de poinçons, mais aussi au bénéfice du catalogue de l'exposition montée à Gand en 1985, en raison de sa haute tenue et de quelques problèmes de déchiffrement. Les choix n'ont rien eu d'aisé.

Les noms d'orfèvres répertoriés aux pages 299 à 303 de DE SCHAETZEN Oscar, (avec le concours de COLMAN Pierre), *Orfèvreries liégeoises*, Anvers, 1976, à la page 51 de DE SCHAETZEN Oscar, (avec le concours de COLMAN Pierre), *Orfèvreries liégeoises. Recueil complémentaire*, Liège, 1979, à la page 79 de DE SCHAETZEN Oscar, (avec le concours de COLMAN Pierre), *Orfèvreries liégeoises. Deuxième recueil complémentaire*, Liège, 1983 n'ont pas été repris : ils auraient gonflé le recueil de beaucoup sans grand profit.

Pas de renvois à l'*Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, ni à aucun des grands dictionnaires de ce genre. Leur consultation s'impose pour deux illustres graveurs que l'on ne saurait ranger tout de go parmi les orfèvres liégeois, Lambert Suavius et Théodore de Bry.

Les poinçons de l'Ancien Régime

Les plaques d'insculpation liégeoises de l'Ancien Régime ne sont pas venues jusqu'à nous. Dès lors, les poinçons de maîtres d'attribution certaine ou quasi certaine sont en nombre relativement petit, on l'oublie trop. Dans les autres cas, le degré de probabilité va de très élevé à très faible. Nombreux sont encore les maîtres auxquels aucun poinçon n'a pu être attribué jusqu'à présent ;

sans doute étaient-ils pour la plupart des bijoutiers-joailliers. L'enquête de Lydia Brennet-Deckers a fait buisson creux à cet égard.

Les poinçons onomastiques bien identifiés sont les suivants : AF (1), BL, CH, CS, DFL (1), FB (2), EY, FB (2), FIV, FK, GA, GL (2), HF (1), IAD (1) et (2), IBD (1) et (2), IG (1), IK, IP (1), IW (2), JH, LE (1) et (2), MD, NB (2), NG (1) et (2), NL, NM (4) et (5), PPI, RR (1), TW (1) et (2). Ils sont signalés ici par un astérisque.

Nombreux sont les poinçons affectés d'un dilemme, tels CD (1), FD, FH, HB, ID (2), ID (5), IDH, IGD, IH (2), II (5), II (6), IP (2), IP (3), IP (4), LW (1), LW (2), MH(1), MH (2) et MI.

La difficulté s'aggrave lorsque le poinçon ne compte qu'une seule lettre, tels B, D, G, L, P, S et T, mais aussi lorsqu'il prend l'aspect d'un monogramme formé d'initiales superposées, car on ne sait dans quel ordre il faut les ranger ; ainsi de AH (1) et GH. Pour AV (2), le nom d'Aymond Voës s'impose, tout comme celui de Jean-Joseph Oger pour JJO, et aussi sans doute celui de Stas Le Thorier pour ST et celui de Gangulphe Tackhoens pour GT ; mais non pas celui de François Stevart père et fils pour FS (2) et (3), ni celui de Hubert Stordeur le vieux pour HS (1) et (2). A mon humble avis, on doit lire FS ou SF le monogramme qu'on a lu SZ, STF, voire JS et même G, et JMM celui qu'on a lu JM, JMC, JW et JWC, de sorte que l'on peut penser à François Stevart (2) pour le premier et à Jean-Mathieu Mivion pour le second.

Les poinçons composés des mêmes lettres rangées dans le même ordre sont distingués les uns des autres par une numérotation, basée sur celle qu'a proposée le répertoire des poinçons onomastiques inclus dans le catalogue de 1991 (p. 48-68).

Ceux qui ont été en usage à peu près à la même époque sont trop souvent l'objet d'attributions fragiles. Les compétitions devraient rester ouvertes jusqu'à ce qu'un argument probant vienne au jour. Ainsi quant à Mathieu Hanai et Mathieu Henrotay pour MH (1) et MH (2). L'hésitation entre divers titulaires possibles s'exprime ici par des renvois croisés.

Maintes questions restent pendantes. Faut-il ou non distinguer FL (1) de DFL (1) et NP (?) de NB (2) ? DD doit-il aller à Denis Dupont (1679-1726) et D (2) et (3) à Denis Dieppe (1668-1744) ?

Lambert Englebert a eu deux marques successives nettement différentes, c'est bien établi. D'autres ont pu faire de même.

Un des poinçons étiquetés « sujet à caution », E, attribué à François Etienne par Brassinne, a livré son secret : c'est une frappe trompeuse de la marque, longtemps lue EV, qu'il faut lire EY et rendre à Erasme Yerna. Quant à IC (1), il doit être lu PC, cela s'est confirmé ; Jean Chantraine est donc à écarter au profit de Pierre. A cela près, les difficultés soulignées en 1991 aux pages 22 à 30) restent d'actualité.

Les dessins, de ma main, exploitent dans toute la mesure du possible des empreintes différentes d'une même marque. Il s'en trouve beaucoup dans le catalogue de 1991 parmi les les photographies de Hugo Maertens dont il donne la reproduction.

Pour II (6), on n'a qu'une reproduction photographique peu lisible d'une frappe unique (BRASSINNE, p. 303-304) et pour PM, une mention et rien de plus. IGD reste introuvable (BRASSINNE, p. 625).

Les poinçons frappés dans les deux plaques d'insculpation du Régime français

Ils ne posent pas de problème d'identification, cela va sans dire. Ils sont reproduits ici d'après les dessins de Walter van Dievoet, qui explique en toute clarté les difficultés dont l'entreprise est hérissée (2006, p. 15). Ma vue affaiblie me met hors d'état de faire aussi bien que lui.

Dans un cas comme dans l'autre, l'échelle est approximative. Elle est haussée pour les marques les plus petites.

Pour les orfèvres dûment fichés au préalable, à partir de 1409, le site en activité dénommé *Scabinatus 4000* promet de livrer des informations complémentaires.